Marc-Antoine Deydier

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1672

Né à Marseille, le 1664

Mort à Marseille, le 16 avril 1719

Notes biographiques et bibliographiques

E. P. Bonnardet
fr. de l'Oratoire
Archiviste

Voir : Bicais, I, 207
Bougerel, II, 79
Adry, II, 116
Borsardi, 247
Lelong : Bibl. sacra, 1723, t. II, N 1213.
Bougerel : Hommes illustres, 391

28

R. P. BOUGEREL
Bibliog-Orat. T 2, p 79
Ms. de Montpellier

N°. de la notice : 28

Marc Antoine Deydier.

La ville de Marseille a été la patrie du P. Marc Antoine Deydier, fils de Christophe Deydier, avocat et de Gabrielle Napoulon. Il entra dans l'Oratoire l'an 1672, fut ordonné prêtre en 1682. Il enseigna avec distinction pendant plusieurs années les humanités, la philosophie et la théologie. C'était un esprit solide, clair, net. Il composa plusieurs ouvrages qui n'ont point été imprimés. Les dernières années il fut rongé de scrupules et mourut ensuite le 16 avril 1719 âgé d'environ 55 ans. Il savait bien l'hébreu, le grec et parlait avec facilité et élégance le latin.

Ouvrages:

I. Mss. Traité de la dernière Pasques de J.C. contre le sentiment du P. Lamy. Il aurait pu former 2 vol. in 12. Je l'ai lu à Marseille après sa mort. Il fut envoyé à Paris au P. Le Brun, son cousin germain, pour le faire imprimer. Il doit être dans la bibliothèque de St. Magloire.

II. Mss. Traité de l'usure et du prêt, divisé en 5 livres et 3 volumes. Fut aussi envoyé à St. Magloire mais ensuite il fut imprudemment remis par le P. Codolet, supérieur, au sieur Bellon, (quoique je l'eus averti) héritier du P. Le Brun qui a le mss entre ses mains. Il voulait le faire imprimer sous le nom du Père Le Brun. Je lui prouvai qu'il se trompait, j'en ai les preuves en mains. Cet ouvrage a été lu exactement et approuvé par le savant Père Bourret. Je vais en parler. – Le P. Deydier traite d'abord de la nature du prêt et de la nature de l'usure. Il rapporte ensuite tout ce que la raison, l'Écriture ou la tradition fournissent de preuves pour montrer que l'usure est un vice et que ceux qui l'exercent sont criminels. Cependant tous ceux qui retirent un surcroît du prêt n'étant pas pour cela usuriers, l'auteur explique dans le livre 3 de son ouvrage quels sont les titres qui donnent droit de tirer un surcroît de prêt, et qui rendent ce surcroit légitime. Dans le 4 livre il met au jour les différentes palliations.

de l'usure, et démêle avec une pénétration admirable tous ces détours artificieux qu'a inventés la cupidité pour couvrir un trafic honteux, mais qui l'accommode si fort. Enfin dans le 5 et dernier livre, l'auteur résout avec autant de solidité que de netteté toutes les objections qu'on peut lui faire sur la doctrine qu'il a établie dans les livres précédents. Le P. Bourret, prêtre de l'Oratoire et savant théologien, lui écrivit le 29 Nov. 1718 : « Il y a longtemps que j'ai achevé votre excellent ouvrage. Je suis entièrement de votre sentiment sans flatterie ni complaisance. Voilà pour ce qui regarde le fonds. Pour ce qui est du style, il est clair, pur, grave, tel en un mot que demande un ouvrage dogmatique, pourvu néanmoins que vous rétablissiez les conjonctions que vous avez effacées en bien des endroits. Ce retranchement rend à la vérité le style plus vif et pour cela il est excellent dans une pièce oratoire et d'imagination ; mais un traité dogmatique demande à mon sens un style plus simple et moins fleuri, parce qu'il va droit au jugement. »

Dans une autre du 5 février 1719 : « Quant au fonds de l'ouvrage, dit-il, je le trouve très solide, bien composé, ne contenant rien d'inutile, et n'omettant rien de nécessaire, propre à être reçu favorablement du public et à dissiper l'erreur de ceux qui se trouvent de bonne foi là-dessus. Votre scrupule sur le danger d'imprimer une matière aussi délicate que l'usure ne me paraît point du tout fondé, et je vous trouve bien à plaindre de vous casser la tête pour écouter de telles arguties. »

II. Mss. Défense du sentiment sur la Pâques de J.C. pour prouver qu'il fit la Pâques légale la veille de sa mort, en réponse à l'auteur du traité historique de l'ancienne Pâques de J.C. (Le P. Lamy) et à l'auteur de l'analyse sur l'Évangile (Le P. Mauduit)

Cet ouvrage est divisé en 2 gros volumes, les volumes en sections, les sections en chapitres et souvent ceux-ci en paragraphes. Cet ouvrage, après sa mort, fut envoyé au P. Le Brun avec le précédent pour le faire imprimer. Après la mort du P. Le Brun, je fus voir le P. Codolet, supérieur du séminaire ; je l'avertis que les ouvrages de la Pâques et de l'usure du P. Dydier étaient parmi les papiers du P. Le Brun, et que ces ouvrages appartenaient à la maison de Marseille. Il ne fit point de cas de mon avis. Il les donna au sieur Belon, neveu et héritier du P. Le Brun.

III. Mss. Abrégé des six premiers siècles de M. Dupin.

Bicaïs = Notice de l'Oratoire = [Mss. d'Aix, t. II. p. 207. –
Copie de la Bib. Nle, t. II. p. 140. –

Marc Antoine Deydier, fils d'un avocat de Marseille, décédé le 16 avril 1719 dans la maison de l'Oratoire de cette ville où il demeurait depuis une vingtaine d'années, était entré dans la Congrégation en 1672 et y avait enseigné avec distinction les humanités, la philosophie et la théologie. C'était un homme d'un esprit solide, clair, net, qui savait bien l'hébreu, le grec et parlait avec facilité et élégance le latin, ayant avec cela une parfaite connaissance de l'Ecriture Ste et des matières théologiques et joignant à tous ces avantages une piété tendre et une conscience timorée qui lui faisait craindre jusqu'aux moindres apparences du mal. Il avait composé deux ouvrages qui, sans son excessive modestie, auraient été rendus publics. En voici le sujet et le titre :

(1° Traité de l'usure et du prêt. Divisé en 5 livres, qui formeraient 3 volumes, cet ouvrage avait été examiné par le P. Bourret, fameux théologien, dont il sera parlé ci-après et envoyé ensuite au P. Lebrun, cousin de l'auteur. Après la mort de celui-ci, il fut remis imprudemment par le P. Codolet, supérieur de St Magloire, au sieur Belloy, héritier du Père Lebrun qui voulait le faire imprimer, comme étant de cet écrivain ; ce à quoi le P. Bougerel s'opposa, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même dans sa Bibl. manuscrite des écrivains de l'Oratoire.

Le P. Bourret avait écrit au P. Deydier 2 lettres qui prouvent le cas qu'il faisait de son ouvrage :

« Il y a longtemps, lui disait-il dans sa lettre du 27 Nov. 1718, que j'ai achevé de lire votre excellent Traité de l'usure « et du prêt. Je suis entièrement de votre sentiment sans flatterie ni complaisance ... etc ... »

Le 5 février suivant, il lui écrivit : « Quant au fond de l'ouvrage, je le trouve très solide, bien composé, ne contenant « rien d'inutile et n'omettant rien de nécessaire ; propre à être reçu favorablement du public et à dissiper l'erreur de « ceux qui se trompent de bonne foi là-dessus. Votre scrupule sur le danger d'imprimer une matière aussi délicate que « l'usure, ne me paraît pas du tout fondé ; et je vous trouve bien à plaindre de vous casser la tête pour écarter de telles « anxiétés. »

(2° Défense du sentiment sur la Pâque de J. C, pour prouver qu'il fit la Pâque légale la veille de sa mort, en réponse à l'auteur du traité historique de l'ancienne Pâque (P. Lami) et à l'auteur de l'analyse sur l'Evangile (P. Mauduit)

Cet ouvrage est divisé en 2 gros volumes, les volumes en sections, les sections en chapitres et souvent ceux-ci en paragraphes. Le manuscrit, après la mort de l'auteur, fut pareillement envoyé au P. Lebrun pour le faire imprimer avec l'autre, et après le décès du P. Lebrun, le P. Codolet le remit aussi à son héritier, malgré les réclamations du Père

Bougerel qui prétendait que tous ces mss. devaient revenir à la maison de Marseille.

Adry = Bibliothèque des Ecrivains de l'Oratoire = (Bibl. Nle fonds fr. 25.682) T. II, p. 118 =

Marc Antoine Deydier de Marseille, mort en cette ville le 16 avril 1719.

Il naquit à Marseille d'une fort honnête famille, entra dans l'Oratoire en 1672, où il enseigna avec distinction pendant plusieurs années les humanités, la philosophie et la théologie. C'était un esprit solide, clair, net. Il composa plusieurs ouvrages qui n'ont point été imprimés et qu'on trouve entre les mains du P. Pierre François Lebrun, prêtre de l'Oratoire, son cousin germain, auquel il les a légués. Le P. Le Brun vient de me dire (dit le P. Bougerel) qu'il a envoyé les Mss. du P. Deydier, à Paris, à son cousin de St Magloire.

Les principaux sont :

(1 Défense du sentiment commun sur la dernière Pâques de J.C. qui est qu'il fit la Pâques la veille de sa mort et en même temps que les Juifs, ou réponse à l'auteur du traité historique de l'ancienne Pâque des Juifs et à l'auteur de l'Analyse sur l'Evangile, 2 vol. in 8.

(2 Nouveau traité du prêt et de l'usure, 3 tom. in 12.

(3 Abrégé des 6 premiers siècles de la Bibliothèque de M. Dupin, in 8.

Il fut ordonné prêtre en 1682. Il savait bien l'hébreu et le grec. Il parlait et écrivait latin avec beaucoup d'élégance et de facilité. Non seulement il était humaniste, philosophe et théologien; mais encore mathématicien et astronome. Dieu permit que les 12 ou 15 dernières années de sa vie il fut livré à la plus pénible de toutes les épreuves selon S. Bernard, c'est à dire à des scrupules qui lui ont fait passer le reste de ses jours dans un martyre continuel. Il le souffrit avec constance et sans murmure. Ses scrupules mêmes lui ont procuré la mort. Mais enfin sa patience fut récompensée. Il en recueillit le fruit aussi bien que de toutes les autres bonnes oeuvres par une mort tranquille qui fut accompagnée de toute la paix et de toute la confiance d'un enfant de Dieu. Elle arriva à Marseille le 16 avril 1719. (Lettre du P. Bougerel)

Le P. Adry ajoute : Je trouve qu'il légua ses Mss. au P. Gauthier et qu'ils sont conservés dans la Bibliothèque du collège de Marseille. Il y avait aussi une Dissertation sur Hérode.

le P. Lelong = Biblioth. sacra, 1723, T. II, N 1213 =

Marc Antoine Deydier, de Marseille, mort en 1719
- De Herode dissertatio.
- Defensio receptae apud omnes fere christianos opinionis de ultimo Christi paschate; quod scilicet Christus in die mortis suae Pascha legale et quidem cum Judaeis celebraverit, seu responsio ad authorem Tractatus historici de antiquo Paschate et ad authorem analyseos Evangeliorum.
2 vol. in 4, in Bibliothecâ Congr. Oratorii Massiliae Mss

Journal d'Avignon =

Le 10 oct 1688, le P. Deydier passe à Avignon se rendant à Pézenas.

M.M. 607, 3e catalogue, N. 481 =

Marc Antoine Deydier, de Marseille, entré à Aix en 1672, prêtre mort en 1719.

Listes des Assemblées =
1681 Condom Act.
1684 Saumur collège Act.
1685 Toulon logicien 1e cours
1687 "
1690 Marseille
1693 N.D. de Grâces en Provence
1696 Avignon
1699 Marseille
1702 "
1705 "
1708 "
1711 "
1714 "
1717 "

Nécrologe = Mort à Marseille le 16 avril 1719.

de Ribbes = p. 15

Les papiers des Deydier d'Ollioules permettent de suivre leur histoire jusqu'au temps de St Louis.

Bonardi = Bibliothèque des écrivains de l'Oratoire, p. 247.

" Marc Antoine Deydier, de Marseille, naquit d'une fort honnête famille, entra dans la Congrégation l'an 1672, où il enseigna avec distinction pendant plusieurs années les humanités, la philosophie, la théologie. C'était un esprit solide, clair, net. Il composa plusieurs ouvrages qui n'ont point été imprimés et qu'on trouve entre les mains du Père Pierre François Le Brun, prêtre de l'Oratoire, son cousin germain à qui il les a légués.

" Les principaux sont:

" (1 Défense du sentiment commun sur la dernière Pâques de J. C, qui est qu'il fit la Pâque la veille de sa mort et en même temps que les Juifs, ou réponse à l'auteur du traité historique de l'ancienne Pâque des Juifs et à l'auteur de l'analyse sur l'Evangile, 2 vol. in 8.

" (2 Nouveau traité du prêt et de l'usure, 3 tomes in 12

" (3 Abrégé des 6 premiers siècles de la Bibliothèque de M. Dupin.

" Le P. Le Brun vient de me dire (P. Bougerel) qu'il a envoyé les Mss. du P. Deydier à Paris, à son cousin à S. Magloire.

" Il fut ordonné prêtre en 1682. Il savait bien l'hébreu et le grec et parlait et écrivait latin avec beaucoup d'élégance et de facilité. Non seulement il était humaniste, philosophe et théologien, mais encore mathématicien et astronome. Dieu permit que les 12 ou 15 dernières années de sa vie il fût livré à la plus pénible de toutes les épreuves, selon S. Bernard, c'est-à-dire des scrupules qui lui ont fait passer le reste de ses jours dans un martyre continuel. Il les souffrit avec constance et sans murmure. Ces scrupules même lui ont procuré la mort; mais enfin, sa patience fut récompensée et il en recueillit le fruit aussi bien que de toutes les autres bonnes œuvres par une mort tranquille qui fut accompagnée de toute la paix et de toute la confiance d'un enfant de Dieu. Elle arriva à Marseille le 16 avril 1719."

(Mémoire du P. Bougerel.)

Parenté du P. Deydier et du P. Lebrun

Christophe Deydier, avocat
et Gabrielle Napoulon

le Père Marc Antoine Deydier
prêtre de l'Oratoire

Marguerite Deydier
et Gaspard Lebrun

le Père Pierre Lebrun
prêtre de l'Oratoire